



Bulletin mensuel d'information N° 514 Keleier Forest Landerne

Février 2025
Miz C'hwevrer

Les annonces pour le prochain bulletin sont à envoyer par mail [pour le jeudi 20 février 2025](mailto:laforest@laforest-landerneau.fr).

Édito du Maire



Le bulletin municipal "Keleier" et le site internet de La Forest permettent depuis longtemps d'informer les Forestois.

En janvier 2021, la municipalité a souhaité faire évoluer la communication en ouvrant une page Facebook. Aujourd'hui, nous sommes ravis de compter plus de 1000 "followers" !

2 outils complémentaires gratuits vont venir s'ajouter à ces moyens d'information :

- Ouverture d'un compte Instagram, qui permettra de toucher un public plus jeune.
- Mise en place d'une page sur l'application mobile PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur smartphones et tablettes, qui permettra une diffusion efficace d'informations et d'alertes au plus grand nombre, permettant de cibler les Forestois qui ne sont pas sur les réseaux sociaux.

Lors de la tempête Ciaran, nous n'avions pu diffuser des informations que par le biais du site Internet et Facebook, nous espérons ainsi toucher plus de monde, les habitants étant pour la plupart équipés de smartphones.

Rejoignez-nous sur ces supports !

(Vous trouverez la procédure à suivre en page 3).



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : <https://laforest.bzh/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Judi : **Fermée le matin** / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h



DATES À RETENIR

- | | |
|-----------|---|
| Sam 01/02 | Commémoration – 11h - Fessiou |
| Dim 02/02 | Rives de nuit au Café de la Gare - 18h |
| Mar 04/02 | Lecture pour les tout-petits – 10h |
| Lun 10/02 | Visite Triglaz – 17h30 - Plouédern |
| Ven 14/02 | Opération Ferraille - JGF (jusqu'au 16/02) |
| Dim 16/02 | Fest Deiz – 14h – La Capsule |
| Dim 23/02 | Salon du bien-être – 10h - Salle omnisports |
| Dim 02/03 | Théâtre Oxygène – 16h30 – Salle Polyvalente |

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).
Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
 ○ Secrétariat : 02 98 21 37 67
 ○ Service environnement : 02 98 21 34 49
 ○ Pôle Emploi : 3949
 ○ CPAM : 3646
 ○ Mission locale : 02 98 21 52 29

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : 13 et 27 février

Ordures ménagères : 6 et 20 février

Conciliateur de justice

Alain Jézéquel recevra tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet www.landerneau.bzh ou à l'accueil de la mairie au 02 98 85 43 00. Il est aussi possible de joindre le conciliateur à l'adresse mail suivante :
alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance :
Service d'informations et d'accompagnements aux modes d'accueil destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance (Recherche d'un mode d'accueil, démarches administratives, animations...)
51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@capld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :
Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :
Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/02	Pharmacie Prigent / Landivisiau
08/02	Pharmacie Wesprot / Plougastel-Daoulas
15/02	Pharmacie de la Presqu'île / Plougastel
22/02	Pharmacie de Plouédern

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h
Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS :

Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmières :

Cabinet infirmier – Tél : 02 98 20 23 15

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Infirmière en pratique Avancée :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 06 66 59 31 77

Sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY

Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : 06 63 85 48 63

Vie Paroissiale – Messes

Les messes ont lieu tous les dimanches soir à 18h à l'église de Saint-Divy.

Rappel : samedi 1er février goûter de notre communauté chrétienne locale à 15h à la salle des genêts. Vous êtes tous invités.

Pour vous informer et vous alerter, la commune de La Forest vient d'être équipée de PanneauPocket !

Installez l'application sur votre smartphone et consultez l'actualité des communes, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.

Toute l'actualité de La Forest, les événements, les numéros utiles, les informations de travaux, alertes météo et bien plus encore... seront désormais dans votre poche sur votre téléphone, ou à portée de main sur votre tablette, où que vous soyez, quand vous le souhaitez, en temps réel.

L'application est gratuite, sans publicité et ne récolte pas de données personnelles.

>>> Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery.

Retrouvez également toutes les infos et alertes de la commune depuis votre ordinateur sur app.panneapocket.com


La Forest-Landerneau
29800
Info publiée le 16/01/2025

Infos Pratiques Mairie

Adresse de la Mairie :

Le Bourg
29800 La Forest-Landerneau

Contacteur la Mairie :

☎ [02 98 20 21 43](tel:0298202143)

✉ mairie@la-forest-landerneau.fr

🌐 <https://lafortest.bzh/>




La Forest-Landerneau
29800
Alerte modifiée le 26/01/2025

Attention > route barrée Ker Arzel

Alerte du 26/01/2025 à 10:12
La route de Ker Arzel est barrée par un arbre tombé sur la chaussée (sortie La Forest proche du camping).

Une intervention des pompiers est prévue dès que possible.

ALERTE LEVÉE




La Forest-Landerneau
29800
Du 30/01/2025 au 02/02/2025

Festival « Rives de nuit »

📅 Rendez-vous du **30 janvier au 2 février 2025** pour les Rives de Nuits

☞ Dont 2 dates au Café

La programmation en images.



BOHO FAMILY
pop rock/musique
JEU. 30 JAN. — 19H30
CAFÉ DE LA GARE
LA FOREST-LANDERNEAU

Boho Family est une identité musicale liée à une philosophie de vie. C'est aussi deux musiciens issus de la scène pop : Chantal, chanteuse à la voix charismatique et Antoine, guitariste multi-instrumentiste. La force de ce duo réside dans leur grande complicité qui, s'ils se connaissent depuis longtemps, était déjà présente dès leur rencontre.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire, reçoit les après-midis du mardi et du jeudi, sur rendez-vous.

Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse) reçoit sur rdv après 18h : M, M ou J.

Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)

Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)

Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme), reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Extrait du Conseil municipal du 16 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à 20 heures et 00 minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- Mme Maryline BENOIT, excusée, ayant donné procuration à Mme Maria COSTA

- Mme Catherine VELGHE, excusée, ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX

Secrétaire de séance : M. Erwan GALERON

Convocation faite le 11 décembre 2024.

Adoption du PV du Conseil Municipal du 30 septembre 2024 à l'unanimité (19 VOIX POUR).

ORDRE DU JOUR

1- Convention de délégation de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines conclue entre la CAPLD et la commune de la Forest-Landerneau route de Poul Ar Marc'h

La Commune de LA FOREST LANDERNEAU a un projet de réaménagement de la rue de Poul Ar Marc'h. Compte tenu de l'absence d'un réseau d'eaux pluviales dans cette rue, il est prévu de réaliser un réseau en tranchées d'infiltration.

La compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPLU) a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas le 3 décembre 2021, devenue Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2022.

La Communauté propose donc de confier à la Commune, la réalisation des travaux liés à la gestion des eaux pluviales en agglomération bénéficiant ainsi de l'opportunité des interventions et d'une nécessaire coordination de ces opérations.

Le montant TTC des travaux pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas est de 46 530 € HT, soit 55 836 € TTC.

Le suivi technique des travaux est assuré par la Commune de LA FOREST LANDERNEAU qui associera les services de la Communauté aux étapes importantes des études et de la réalisation. La Communauté sera représentée lors de la réception des travaux et recevra une copie du procès-verbal établi à l'issue de cette réunion.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

2- Vote des tarifs communaux pour l'année 2025

Le Conseil municipal est compétent pour fixer les nouveaux tarifs, modifier les tarifs existants ou décider des évolutions autres que celle de l'indice des prix à la consommation, dans la limite de l'évolution de l'inflation suivant l'indice National INSEE des prix à la consommation de la période antérieure.

En novembre 2024, les prix à la consommation augmentent de **1,7 %** sur un an selon l'indice IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisée), avec pratique d'arrondis pour des raisons de modalités pratiques d'encaissement.

Il est par conséquent proposé au Conseil municipal de revaloriser les tarifs votés le 18 décembre 2023 (DEL2023_18_12_60) et de bien vouloir se prononcer sur le vote des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2025 :

- PHOTOCOPIES

- ✓ A4 noir et blanc : **0,30 €** (0,30 € en 2024)
- ✓ A4 couleur : **0,65 €** (0,65 € en 2024)
- ✓ A3 noir et blanc : **0,55 €** (0,55 € en 2024)
- ✓ A3 couleur : **1,25 €** (1,25 € en 2024)

- CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL

Concessions	Durée	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Simple 2 m ²	30 ans	154 €	157 €
Simple 2 m ²	15 ans	103 €	105 €
Colombarium	15 ans	659 €	670 €
Colombarium	30 ans	933 €	949 €
Cavurne	30 ans	406 €	413 €

- COTISATION ANNUELLE BIBLIOTHEQUE

Proposition de maintenir le tarif de la cotisation annuelle à la bibliothèque à **20 €** (pas de modification de tarif depuis l'année 2017).

- TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE GEORGES BRASSENS, SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

Au vu de la mise en place du dispositif de tarification sociale « la cantine à 1 € » au 1^{er} janvier 2025, le vote des tarifs de la restauration scolaire sera étudié cette année dans une délibération spécifique.

Tarifs garderie :

La demi-heure de garderie passe à 1,35 €.

Pour l'horaire de dépassement après 18h30, proposition d'augmenter le prix de la vacation de 3,93 € à 4 € par tranche de 30 min.

- LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

➤ Maintien de la gratuité pour les écoles et les associations de la commune.

➤ Maintien d'un forfait unique pour la location de la salle à la journée et le week-end.

Le détail des modalités de réservation figure dans le règlement de location de la salle.

Écoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité	Forfait 228 € pour une journée	Forfait 410 € pour une journée
Gratuité	Forfait 379 € le week-end complet	Forfait 681 € le week-end complet
-	Caution 500 €	Caution 500 €

La réservation ne devient effective qu'après dépôt du chèque de caution.

Location	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Tables (à l'unité)	2,60 €	2,65€
	Caution 40 €	Caution 40€
Bancs (à l'unité)	1,25 €	1,30€
	Caution 20 €	Caution 20€

- LOCATION DE LA SALLE TALIESIN

Proposition de location de la salle Taliesin sur la base d'un forfait journalier ou à l'heure.

Écoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité	Forfait 56 €	Forfait 112 €
Gratuité	Tarif 23 € /h	Tarif 46 € /h

- LOCATION DE LA SALLE KERJEAN

Écoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune (habitants) et entreprises privées	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité	Forfait 112 €	NON

- LOCATION DU GYMNASSE

Écoles de la commune, Foyer des jeunes, Associations sportives communales	Location aux établissements privés à vocation sportive ou de détente
Gratuité	Tarif 23 € / h

Le gymnase est réservé gratuitement, aux associations sportives communales et aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune pendant les heures de scolarité, ainsi qu'au Foyer des jeunes.

Le gymnase sera proposé à la location aux établissements privés à vocation sportive ou de détente, moyennant un tarif de 23 € de l'heure et une assurance responsabilité civile de l'année en cours.

À l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent les tarifs communaux pour l'année 2025.

3- Dotations forfaitaires aux deux écoles de la commune pour l'année 2025

Il est proposé au Conseil municipal de voter la dotation attribuée aux deux écoles de la Forest-Landerneau, l'école publique Georges Brassens et l'école privée Sainte Anne, pour l'année 2025.

Fournitures scolaires Ecole Georges Brassens :

67 € par élève par an pour l'année 2025 - y compris crédit BCD - calculé sur la base du nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2024, soit 96 élèves :

- 35 en maternelle
- 61 en élémentaire

Les crédits disponibles sont inscrits au Chapitre 011 à l'article 6067.

67 € avaient été accordés en 2024.

Classe nature à destination de l'APE de l'école G. Brassens et de l'APEL de l'école Sainte Anne :

Sur la base de 3 jours minimum / 6 jours maximum : tarif fixé à **5,20 €** pour l'année 2025 (5,20 € en 2024).

Les crédits disponibles sont inscrits au chapitre 65 à l'article 6574.

Arbre de Noël :

Tarif proposé à **5,20 €** pour l'année 2025 (5,20 € en 2024), par élève, par an, calculé sur la base du nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2024.

École Georges Brassens :

Règlement sur facture au chapitre 011 – article 657364

96 élèves à la rentrée de septembre 2024 :

- 35 en maternelle
- 61 en élémentaire

APEL Ecole Sainte Anne :

Versement d'une subvention au chapitre 65 – article 65748

94 élèves à la rentrée de septembre 2024 :

- 32 en maternelle
- 62 en élémentaire

Forfait scolaire communal école Sainte Anne :

Conformément à la convention relative aux modalités de participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne, sous contrat d'association, depuis le 1^{er} janvier 2024, la contribution communale pour l'année scolaire 2024/2025 s'établit comme suit :

- Application du coût moyen 2023/2024 d'un élève en maternelle et d'un élève en élémentaire qui servira de référence pour fixer le montant de la participation communale pour l'année 2024/2025 ;
- Prise en compte uniquement des effectifs de la rentrée scolaire de septembre 2024 correspondant à l'année scolaire 2024/2025 pour les calculs ;
- Prise en compte du même nombre d'élèves non-domiciliés sur la commune et scolarisés à l'école privée Sainte Anne qu'à l'école Georges Brassens (2 enfants en élémentaires) ;
- Pour les parents séparés, prise en compte de la résidence du parent qui est sur la commune de l'école.

Seront donc pris en charge par la commune : 90 élèves, 28 élèves en maternelle et 62 élèves en élémentaire.

Par 18 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA), les membres du Conseil approuvent les dotations aux deux écoles pour l'année 2025.

4- Garantie d'emprunt en faveur de l'OGEC de l'école privée Sainte Anne

L'école privée Sainte Anne envisage la réalisation de travaux de réaménagement afin d'améliorer les conditions d'accueil et le cadre de vie des enfants accueillis dans le cycle maternel.

Le programme de travaux se décompose comme suit :

- Création d'un hall d'accueil pour le niveau maternel
- Rafraîchissement d'une classe de maternelle
- Extension et aménagement des sanitaires maternelles
- Réaménagement de la salle de sieste
- Rénovation des cages d'escalier

Le coût global de ces travaux est évalué à 230 000 € TFC (Tous Frais Compris).

Par courrier reçu en mairie le 7 octobre 2024, la cheffe d'établissement et la présidente de l'OGEC de l'école privée Sainte Anne sollicitent de la commune une garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour le prêt de 230 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident, à l'unanimité :

- d'accorder la garantie d'emprunt à l'OGEC de l'école privée Sainte Anne à hauteur de 100 % pour le prêt de 230 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de garantie d'emprunt, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- de s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

5- Instauration d'une tarification sociale pour la restauration scolaire de l'école Georges Brassens

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en septembre 2018, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires des communes éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale et qui ont conservé la compétence "cantine".

En effet, afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles défavorisées, améliorer la qualité des repas servis aux enfants et donner à chacun les moyens de la réussite, l'Etat soutient la mise en place par les collectivités de tarifications sociales des cantines scolaires.

A cette fin, l'Etat verse une aide financière de 3 € par repas servi au tarif maximal d'1 €, dans le cadre d'une grille tarifaire progressive calculée selon les revenus et le nombre d'enfants du foyer. Cette grille doit comporter au moins trois tranches, dont au moins une tranche est inférieure ou égale à 1 € et une supérieure à 1 €. Le tarif inférieur ou égal à 1 € est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €. Ce plafond se traduit en termes de revenus selon le nombre d'enfants au foyer.

Jusqu'à présent, 5 QF étaient proposés, basés sur l'avis d'imposition (revenu net fiscal divisé par le nombre de parts) :

- QF1 < 651 €
- QF2 compris entre 652 € et 841 €
- QF3 compris 842 € et 1 100 €
- QF4 compris entre 1 101 € et 1 680 €
- QF5 > 1 681 €

La commune de La Forest-Landerneau a fait le choix de s'inscrire dans ce dispositif au 1er janvier 2025. Dans ce cadre, proposition est faite d'appliquer le dispositif au seul QF1 et de réduire les QF de 5 à 4, qui se présente de la manière suivante :

Tranche 2025	QF 2025 Maintien prix repas	Repas facturé
T1	Quotient inférieur ou égal à 1000 €	1,00 €
T2	Quotient de 1000 € à 1100 €	3,97 €
T3	Quotient de 1101 € à 1680 €	4,31 €
T4	Quotient supérieur à 1680 €	4,66 €
Tarif adulte	Repas adulte	6,63 €
Accueil cantine repas fourni par la famille	Panier repas	1,31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE de fixer la tarification sociale à 4 tranches selon le tableau présenté ci-dessus ;

- DIT que cette tarification sociale est applicable à compter du 1er janvier 2025 pour une durée illimitée (jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération vienne modifier la tarification)

Vœux du Maire

Cérémonie des vœux de la municipalité, un moment chaleureux et l'opportunité d'échanger avec les habitants de la commune.

Un grand merci à Laurence Fortin, vice-présidente de la Région Bretagne, ainsi qu'à Graziella Melchior, députée, pour leur présence et leurs soutiens.



Cérémonie commémorative au Fessiou



Le samedi **1^{er} février 2025 à 11h00** nous rendrons honneur aux trois jeunes FTP Français tués au FESSIOU par une patrouille Allemande.

La population est invitée à venir honorer la mémoire de ces trois hommes sur le site du FESSIOU.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert à tous les participants dans la salle Taliesin de la mairie.

Maison de Santé

Nous avons le plaisir de vous annoncer les succès universitaires des membres de la maison de santé Madeleine LAGADEC pour l'année 2024.



Le Docteur Delphine LE GOFF a été nommée Maître de Conférences des Universités en septembre 2024 et est coordonnatrice du diplôme d'études spécialisées en médecine générale à la faculté de Brest, ce qui ne change en rien ses engagements au sein de la Maison de Santé.

Béatrice FILY a, quant à elle, obtenu son diplôme d'Infirmière en Pratique Avancée (IPA) dans la mention pathologies chroniques stabilisées et est désormais la deuxième finistérienne à s'installer dans ces fonctions en soins premiers, à partir d'octobre 2024.

Les nouvelles compétences acquises pendant ses 2 années de formation supplémentaires, lui permettent désormais de proposer un suivi en collaboration avec votre médecin traitant, en complément de l'offre de soin globale (soutien et assistance avec un partenaire expert, examen physique, diagnostics, surveillance clinique, demande d'examens complémentaires, renouvellement et/ou adaptation de vos traitements, actions de prévention et d'éducation à la santé, accompagnement dans votre parcours de soin).

Elle pourra ainsi faire le lien avec tous les acteurs engagés dans votre accompagnement.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés **à partir de février 2009**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Affaires Sociales

Les Cafés des aidants : Les rencontres mensuelles « Café des aidants® du pays de Landerneau-Daoulas » continuent en 2025, avec un **changement de lieu pour Landerneau à partir du mois de février**.

Rendez-vous de 14h00 à 16h00 :

Les 1^{ers} jeudis du mois (*sauf en janvier et mai 2025*), avec une dernière rencontre le 9 janvier au **café A l'Est de la Lune 21 rue des déportés 29800 Landerneau**. A partir du mois de février, les Cafés des aidants® de Landerneau se dérouleront au **bar lounge To the Moon 2 place du Bois Noir 29800 Landerneau** (*près du nouveau Ciné Galaxy, facilité de stationnement, accessible pour les personnes à mobilité réduite et espace privatisé pour le temps de la rencontre*).

Les 1^{ers} vendredis du mois (*sauf en janvier et mai 2025*) au **bar-épicerie Les orties, 1 route du Moulin du Pont 29450 Le Tréhou**,

Les 3^{èmes} vendredis du mois (*sauf en mai 2025*) au **café-pub Le Paul Art's, 1 route de Quimper 29460 Daoulas**.

Gratuit et sans inscription. La seule condition pour y participer : l'aidant ou la personne aidée doit habiter une des 22 communes de notre territoire.

Les thèmes :

Février : Les limites du maintien à domicile ?

Mars : Être aidant et continuer à être soi.

Anniversaire de notre doyenne :

Notre doyenne vient d'avoir 103 ans ! Toujours impressionnante par sa vivacité d'esprit et son excellente mémoire. Notre maire, David Roulleaux a rendu visite à Yvonne Gouriou et sa famille, encore un beau moment partagé.



Stationnement

Pour rappel : tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants. Les stationnements sur les pistes cyclables sont interdits. Stationner sur les trottoirs est autorisé si les piétons, les fauteuils roulants et les poussettes **peuvent toujours passer**.

Eclairage public

Le 21 janvier a été mis en service l'éclairage public sur Dour Yan. Pour sécuriser d'avantage ce quartier, la municipalité a profité des aménagements récemment réalisés pour installer des candélabres.



Merci encore pour votre prudence et de rouler à vitesse modérée lorsque vous circulez.

Visite de Triglaz

Dans le cadre de sa démarche de sensibilisation à la gestion des déchets et au tri sélectif, la CAPLD organise une visite du centre de tri TRIGLAZ, qui aura lieu le **lundi 10 février 2025 de 17h30 à 19h**.

Uniquement sur inscription en mairie ou via le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune.

Dans la limite de **20 participants maximum**.

VISITE DU CENTRE DE TRI TRIGLAZ

Vous souhaitez savoir ce que deviennent vos emballages ?

GRATUIT
Ouvert à tous (à partir de 7 ans)

Rendez-vous le 10 février à 17h30

32/34 rue Tevenec-Leslouc'h
29800 PLOUEDERN

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
auprès de la mairie de La Forest
02.98.20.21.43
OU
mairie@la-forest-landerneau.fr

20 personnes max
visite d'1h30

PAYS LANDERNEAU DAOULAS

sotraval

Urbanisme

Le 02 décembre 2024 a marqué le passage de la gestion des voiries et des espaces verts du lotissement du Parc Hir au domaine communal.

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- ABGRALL Jean-Christophe – Nettoyage et peinture
- CANTE Kévin – Abri de jardin et clôture
- JACQUIN Frédéric – Clôture

Accords :

- Eco Habitat Energie – Panneaux photovoltaïques
- QUELAUDREN Maxime – Clôture
- QUITTANSON Alain – Véranda
- CANTE Kévin – Abri de jardin et clôture

Don de sang

EFS

DON DE SANG

Réservez votre RDV sur dondesang.efs.sante.fr

LANDERNEAU HALLE SAINT ERNEL

Lundi 3 février
14h30 - 19h

Mardi 4 février
12h - 16h30

Mercredi 5 et jeudi 6 février
8h15 - 12h45

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

PRENEZ RDV EN LIGNE OU AU 02 23 22 53 97

dondesang.efs.sante.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation autour du livre Pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent dans le respect des gestes barrières.



Inscriptions auprès de Céline et Célia
Relais Petite Enfance : 06 79 78 75 70

Les séances sont animées par Corinne, Christine, Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

APE école G. BRASSENS

**PROCHAINE COLLECTE DE JOURNAUX
ECOLE GEORGES BRASSENS**

Annulation de la collecte de février

Merci de conserver vos journaux chez vous en attendant la prochaine collecte.

...



KIG HA FARZ

(FAIT MAISON)

9 MARS 2025

11H30



SUR PLACE
14€/PART

SALLE
POLYVALENTE
LA FOREST
LANDERNEAU



A EMPORTER
13€/PART

COMMANDE À TRANSMETTRE
AVANT LE 20 FÉVRIER
AU 06.45.35.27.53 OU
APE.ECOLE.G.BRASSENS.LFL@GMAIL.COM

Bulletin de réservation

Commande et réservation avant le **20 Février**
au 06.45.35.27.53 ou ape.ecole.g.brassens.lfl@gmail.com

Kig Ha Farz		Nombre	Prix Unitaire	Total
Sur place (Soupe/plat/dessert)	Adulte		14,50 €	
	Enfant		7,50 €	
A emporter Plat uniquement	Adulte		13,50 €	
	Enfant		7,00 €	
Bouteille Vin rouge			7,00 €	
Bouteille Vin Rosé			7,00 €	
Totaux				

Pensez à emmener vos gamelles !!!

Nom - Prénom : Tel (obligatoire) :

Paiement par chèque à l'ordre de l'APE de l'école Georges Brassens ou en espèces dans la boîte APE dans le hall de l'école ou paiement le jour de l'événement (dimanche 09.03)

Commande à transmettre : par téléphone, sms ou mail aux coordonnées ci-dessus ou en déposant votre bon de commande dans la boîte APE

École Sainte Anne

Rentrée 2025/2026

La directrice Nathalie Fily vous informe que les inscriptions pour la rentrée 2025/2026 sont ouvertes et que les portes ouvertes de l'école auront lieu le **samedi 29 mars de 10h à 12h**. Vous pourrez à ce moment-là visiter les locaux et rencontrer l'équipe enseignante. Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez également contacter Mme Fily au 02 98 44 77 53 ou par mail steanne.laforestlanderneau@gmail.com pour prendre rendez-vous.

Venue du Père-Noël :

Le **jeudi 19 décembre**, avant les vacances de Noël, les enfants de l'école Sainte Anne ont reçu la visite du Père-Noël. Chants, chorégraphie et défilé de mode, pour mettre en valeur les belles tenues de Noël portées par les enfants ont rythmés la matinée. Cette année encore le père-noël a été généreux, chaque enfant a reçu un livre et des grandes briques de construction ont été offertes à tous les enfants.



Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements sur place, par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

29/01 : Activités sur le Nouvel an chinois, 2025 sous le signe du serpent.

05/02 : Chandeleur et pyramide des défis.

Vacances d'hiver :

Du lundi 10 au vendredi 14 février.

Prise de RDV possible par téléphone 06 79 78 75 70 ou par mail : rpe.vdle@epal.asso.fr

Relais Petite Enfance

Le saviez-vous ?

Parents, vous venez d'embaucher un assistant maternel pour accueillir votre enfant ? Pensez à solliciter les services du Relais Petite Enfance. Les animatrices pourront vous accompagner afin de faciliter vos démarches d'employeurs (informations sur le contrat, 1^{ère} déclaration Pajemploi...).

Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (possibilité de RDV après 17h le mardi et mercredi)

Prise de RDV possible par téléphone 06 79 78 75 70 ou par mail : rpe.vdle@epal.asso.fr

Crèche "La Cabane aux Bruyères"

1 place disponible immédiatement, sur les 3 réservées aux familles résidant sur la commune de La Forest-Landerneau !

Vous avez un besoin ?

N'hésitez pas à contacter la directrice de La Cabane aux Bruyères (Plouédern) au 02 29 62 36 49

Amical Laïque

L'Amicale Laïque invite la troupe Oxygène à présenter sa nouvelle pièce de théâtre

Dimanche 2 Mars à 16h30 à la salle Polyvalente de La Forest.

"Départ volontaire"

"Dans cette pièce, les douze comédiens d'Oxygène plongent les spectateurs dans l'univers impitoyable et tragique d'une entreprise où tout est question de productivité. Même le départ des employés ! Entre humour noir et critique sociale, les dérives du monde du travail y sont mises en lumière, avec un regard acide et drôle à la fois.

C'est l'histoire d'un cadre bancaire ambitieux, prénommé Xavier, qui est issu du milieu ouvrier. À la faveur de la mise en place d'un plan de départ volontaire, Xavier envisage de quitter l'entreprise, motivé par la perspective d'un pactole important pour créer sa boîte.

Sa mère, sa compagne et son meilleur ami ne sont pas convaincus par sa démarche.

Beaucoup de questionnements vont subsister, quant à ce départ volontaire. Réussira-t-il à partir ? Dans ce mirage d'une vie meilleure, son existence va peut-être basculer." (Ouest-France 7/01/25)



Pièce de théâtre adaptée pour adultes et adolescents à partir de 12 ans

LA FOREST LANDERNEAU
Salle Polyvalente

Dimanche 2 mars 2025 à 16 h 30

Plein tarif 8 € Tarif réduit 5 €
dont 1€ pour Fondation de France - Solidarité Mayotte



Une entrée payante = 1 € reversé à Mayotte



JGF Gym

La JGF Gym enfants/ado organise pendant les vacances de février, un stage de boxe française.

Ce stage qui se déroulera sur deux jours, **le mardi 11 et mercredi 12 février de 10h30 à 11h30** au gymnase de la Forest, s'adresse à des jeunes de 9 à 15 ans.

L'inscription est obligatoire auprès des responsables de la section car les places sont limitées.

Le coût du stage est de 15 €

A prévoir : eau – baskets- tenue de sport. Les gants seront fournis par l'animateur.

Plus d'information en contactant la présidente :

06 79 50 11 76 ou la trésorière : 06 62 73 38 88

JGF Foot



OPÉRATION FERRAILLE

DU 14 AU 16 FÉVRIER 2025

- TOUT OBJET CONTENANT DE LA FERRAILLE SERA ACCEPTÉ
- UNE BENNE SERA MISE À DISPOSITION AU TERRAIN DE FOOTBALL DE LA FOREST - LANDERNEAU
- OBJETS TROP ENCOMBRANTS ? CONTACTEZ LE 06.47.06.56.11 OU LE 06.62.83.73.13

OPÉRATION ORGANISÉE PAR LA JGF



Un soutien pour " une oreille pour Liam". Nous viendrons en aide à Liam atteint d'une aplasie majeure lors de ce salon du bien-être à la salle omnisports de La Forest-Landerneau

Les entrées seront reversées à l'association " une oreille pour Liam.

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les **1^{er} et 3^{ème} lundis du mois**
17h/19h.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet
(centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06 17 32 36 15

MAM La Forest des Diablotins

La mam La Forest des Diablotins, située au 12 rue
Duguesclin a la Forest-Landerneau dispose de places
disponibles tout de suite et pour septembre 2025.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 50 79 57 44.

Vente de Kiwi

Si vous souhaitez des KIWIS à 2,00 € les 6
Venez les cueillir dans l'arbre à la Mam La Forest des
Diablotins au 12 rue Duguesclin à la Forest Landerneau.
Ils ne sont pas encore mûrs mais en moins d'une semaine,
ils seront prêts à déguster ! Belle journée.

Café de la gare

Judi 30 janvier 17h

Ré ouverture du café suite au changement de
propriétaire

Emmanuelle vous accueille avec plaisir pour cette
nouvelle aventure

+ 19h30

Concert dans le cadre des rives de nuit
BOHO FAMILY

propose une pop bohème, planante et envoûtante,
empreinte de liberté,
plantant le décor d'une vie hors-normes

Dimanche 2 février 12h

Repas créole

par « Tatie dans tous ses états »

+ 18h

Apéro Tapas avec Tatie Cynthia et

Concert dans le cadre des **RIVES DE NUITS**

Le Café de la Gare accueille le groupe de folk blues
BGIL RIOT & LILA FROGG.

Gil Riot est un guitariste, chanteur et compositeur
breton de folk-rock. Il a rencontré la jeune chanteuse
Lila Frogg lors d'un concert dans un cabaret lillois.
Depuis, ils se produisent ensemble, interprétant des
compositions originales de Gil Riot ainsi que des
reprises, comme "Sing Me Back Home" de Merle
Haggard.

Dimanche 9 février 12h

Repas crêpes

par la crêperie ambulante « Rock ha bilig »

Dimanche 16 janvier à partir de 11h30

Apéro – huîtres (de Kersanton, Loperhet)

Dimanche 23 février 12h

Repas créole

Avec Tatie Cynthia

Restaurant "La Capsule"

Vendredi 7 février

Burger – 18h30

Sur place ou à emporter

Vendredi 14 février

Soirée Saint-Valentin - 18h30

Sur place

Dimanche 16 février

Fest Deiz

A partir de 14h

Samedi 21 Février

Street food: Chicken chika – 18h30

Sur place ou à emporter

Atelier de sophro Energies au Gymnase, proche de l'école Sainte-Anne

Samedi 22 février 2025 de 14h à 15h.

Un temps pour "Etre à l'écoute de soi" avec des astuces
simples pour se détendre, et quelques exercices de
sophrologie pour une détente physique et mentale.
Groupe : limité à 10 adultes.

Des horaires peuvent être rajouter en fonction de la
demande.

Pour l'atelier, vous aurez besoin d'un tapis de sol, d'un
plaid, d'une bouteille d'eau et d'une tenue décontractée.

Réservation au 06 34 03 93 09, valerie@sophro-energies-magnetisme.fr, ou www.sophro-energies-magnetisme.fr / atelier : 20 € par personne

Vends lit bébé en bois claire réglable en hauteur (3
positions) en très bon état. Prix 30€ Vends également
chaise bébé en bois foncé : Prix 15€.

Contact : 0670289391

Assistante maternelle sur La Forest-Landerneau dispose de 2 places à partir de juillet 2025.

Contact : 06 98 10 04 93

Je m'appelle Ilian, jeune forestois de 15 ans. Je propose mes services en tant que **baby-sitter** pour les enfants à partir de 3 ans. J'ai déjà gardé plusieurs fois mes cousines de 4 et 6 ans et cela s'est toujours très bien passé (jeux, lecture d'histoires, etc..).

Je suis disponible le week-end, jours fériés et vacances. 10€/heure.

Vous pouvez me contacter au 06 81 56 14 84.

Je m'appelle Morgan Donnard, je propose des cours de soutien scolaire à domicile, je peux aussi me déplacer. Je suis en 3ème année en licence mathématiques après une classe préparatoire mathématiques et physique. (CPGE MP). Vous pouvez me contacter via mon mail (morgandonnard2004@gmail.com) ou mon numéro de téléphone 06 52 38 54 98. Je reste à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.

Marchons, Respirons

Renseignements et réservations :

06.03.26.72.02

marchonsrespirons@gmail.com

[facebook.com/marchonsrespirons](https://www.facebook.com/marchonsrespirons)

www.marchons-respirons.fr

Le planning de février 2025

Marche énergétique :

- jeudi 6, de 14h à 16h
- mardi 13, de 14h à 16h
- jeudi 20, de 14h à 16h
- samedi 1er mars, de 10h à 12h.

Marche nordique, en conscience, avec apprentissage de base :

- mardi 4, de 14h à 16h
- vendredi 14, de 14h à 16h
- samedi 22, de 15h à 17h
- jeudi 27, de 14h à 16h.

Bain de Forêt (2 h) :

- samedi 1er, de 10h à 12h.

Bain de Nature (2 h) :

- jeudi 13, de 15h à 17h

Les explorations en famille :

- mardi 11, de 10h à 12h : à la découverte des animaux visibles et invisibles
- mercredi 12, de 10h à 12h : à la découverte de l'eau en forêt
- mercredi 12, de 15h à 17h : la chasse aux trésors naturels de la forêt
- jeudi 13, de 10h à 12h : à la découverte des trésors du bord de l'Elorn, zone Natura 2000
- vendredi 14, de 10h à 12h : l'émerveillement auprès des arbres, au bord de l'Elorn, pour célébrer la Saint Valentin
- mardi 18, de 10h à 12h : chasse aux trésors naturels de la forêt
- mercredi 19, de 10h à 12h : l'émerveillement auprès des arbres, au bord de l'Elorn
- mercredi 19, de 15h à 17h : à la découverte des animaux visibles et invisibles
- jeudi 20, de 10h à 12h : à la découverte des trésors du bord de l'Elorn, zone Natura 2000
- vendredi 21, de 10h à 12h : à la découverte de l'eau en forêt
- mardi 25, de 10h à 12h : chasse aux trésors naturels de la forêt
- mercredi 26, de 15h à 17h : à la découverte de l'eau en forêt
- jeudi 27, de 10h à 12h : l'émerveillement auprès des arbres, au bord de l'Elorn
- vendredi 28, de 15h à 17h : à la découverte des animaux visibles et invisibles.

Les lieux exacts de RDV de ces activités seront communiqués à l'inscription.